

LEAD BASED PAINT - Comprehensive Rider to the Residential Contract For Sale And Purchase

Cette traduction est destinée à des fins de lecture uniquement et ne peut être utilisée à d'autres fins.



Avenant complet au Contrat résidentiel pour la vente et l'achat

CE FORMULAIRE A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LES AGENTS IMMOBILIERS DE LA FLORIDE ET LE BARREAU DE LA FLORIDE

Si toutes les parties initiales, les clauses ci-dessous seront intégrées dans le Contrat Résidentiel de Vente et d'Achat de la Floride

entre _____ (VENDEUR) et
_____ (ACHETEUR)

concernant la propriété décrite comme :

Initiales de l'acheteur _____ Initiales du vendeur _____

**P. DIVULGATION DE PEINTURE À BASE DE PLOMB
(Logement antérieur à 1978)**

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA PEINTURE AU PLOMB

Tout acheteur de tout intérêt dans un bien immobilier résidentiel sur lequel une habitation a été construite avant 1978 est informé que ce bien peut présenter un risque d'exposition au plomb provenant de la peinture au plomb, risque pouvant mettre en danger la santé des jeunes enfants. L'empoisonnement au plomb chez les jeunes enfants peut entraîner des lésions neurologiques permanentes, notamment des troubles d'apprentissage, une réduction du quotient intellectuel, des problèmes comportementaux et une altération de la mémoire. L'empoisonnement au plomb représente également un risque particulier pour les femmes enceintes. Le vendeur de tout intérêt dans un bien immobilier résidentiel est tenu de fournir à l'acheteur toutes les informations sur les risques liés à la peinture au plomb provenant d'évaluations de risques ou d'inspections en sa possession, et d'informer l'acheteur de tout risque connu lié à la peinture au plomb. Une évaluation des risques ou une inspection pour d'éventuels dangers liés à la peinture au plomb est recommandée avant l'achat.

Déclaration du Vendeur (INITIALES)

_____ (a) Présence de peinture au plomb ou de risques liés à la peinture au plomb (COCHER UNE CASE CI-DESSOUS) :

Une peinture au plomb ou des risques liés à la peinture au plomb sont connus dans le logement.

Le vendeur n'a aucune connaissance de peinture au plomb ou de risques liés à la peinture au plomb dans le logement.

_____ (b) Registres et rapports disponibles pour le vendeur (COCHER UNE CASE CI-DESSOUS) :

Le vendeur a fourni à l'acheteur tous les registres et rapports disponibles concernant la peinture au plomb ou les risques liés à la peinture au plomb dans le logement. Liste des documents : _____

Le vendeur ne possède aucun rapport ou registre concernant la peinture au plomb ou les risques liés à la peinture au plomb dans le logement.

Reconnaissance de l'Acheteur (INITIALES)

_____ (c) L'acheteur a reçu des copies de toutes les informations énumérées ci-dessus.

_____ (d) L'acheteur a reçu la brochure Protégez votre famille contre le plomb dans votre maison.

_____ (e) L'acheteur a (COCHER UNE CASE CI-DESSOUS) :

Reçu une période de 10 jours (ou une période mutuellement convenue) pour effectuer une évaluation des risques ou une inspection pour la présence de peinture au plomb ou de risques liés à la peinture au plomb ; ou

Renoncé à la possibilité d'effectuer une évaluation des risques ou une inspection pour la présence de peinture au plomb ou de risques liés à la peinture au plomb.

Reconnaissance du Mandataire (INITIALES)

_____ (f) Le mandataire a informé le vendeur des obligations du vendeur en vertu du 42 U.S.C.4852(d) et est conscient de la responsabilité du mandataire de garantir la conformité.

Certification d'Exactitude

Les parties suivantes ont examiné les informations ci-dessus et certifient, selon leurs meilleures connaissances, que les informations fournies sont véridiques et précises.

_____ VENDEUR	_____ Date	_____ ACHETEUR	_____ Date
_____ VENDEUR	_____ Date	_____ ACHETEUR	_____ Date
_____ AGENT (Vendeur)	_____ Date	_____ AGENT (Acheteur)	_____ Date

Toute personne enfreignant délibérément les dispositions de la Loi de 1992 sur la Réduction des Risques de Peinture au Plomb dans les Logements Résidentiels pourrait être passible de sanctions pénales et civiles ainsi que de dommages-intérêts triples dans le cadre d'un litige civil privé.